

La République Populaire de Chine et les Chinois d'outre-mer.

Denise Helly

Volume 3, numéro 3, 1979

L'Asie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000935ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000935ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Helly, D. (1979). La République Populaire de Chine et les Chinois d'outre-mer. *Anthropologie et Sociétés*, 3(3), 69–86. <https://doi.org/10.7202/000935ar>

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE et les Chinois d'outre-mer

Denise Helly



La première manifestation d'un désaccord entre Pékin et Hanoi parut dans la presse chinoise le 25 mai 1978. Un article du *Quotidien du Peuple* retraçait le retour en Chine de Chinois établis au Viet-Nam¹: « Durant la dernière semaine, les autorités vietnamiennes ont sans raison exclu et persécuté des Chinois et en ont chassé un grand nombre... Le 4 mai dernier, des responsables vietnamiens firent une déclaration, faussant la description de la situation et tentant en vain de rejeter la responsabilité sur la partie chinoise. Aussi, ne pouvons-nous que rétablir les faits... En 1977, le Vietnam, prétextant « une opération de nettoyage des zones frontalières »²⁻³, avait de manière systématique commencé à chasser les populations qui, depuis très longtemps, avaient quitté la Chine pour s'établir là⁴. Par la suite, il applique progressivement cette mesure aux Chinois vivant dans d'autres régions du pays... La Chine conseilla au Vietnam de mettre fin à cet exode et à ces mesures peu amicales qui détérioraient une situation de bonne entente entre les deux pays. Mais sa démarche ne connut aucun écho et les procédés utilisés pour chasser les Chinois devinrent au contraire de plus en plus cruels et les personnes expulsées de plus en plus nombreuses ». Des chiffres sont présentés : de début mai 1978 à la date de parution de l'article, plus de 70,000 Chinois auraient été chassés vers la République Populaire de Chine⁵. Il est aussi précisé : « La majorité des expulsés sont des travailleurs

1 Notre traduction.

2 Expression reproduite d'un texte vietnamien, mise en guillemets dans le texte chinois. On retrouvera d'autres expressions similaires dans la suite de l'article.

3 Zones frontalières entre la R.P.C. et le Vietnam Nord où sont installées des minorités ethniques d'origine chinoise.

4 À cette date, ces zones frontalières perdirent leur statut de régions autonomes, et trois généraux issus des minorités furent rayés de la hiérarchie militaire.

5 Le gouvernement de Pékin avance le chiffre de 110,000 expulsés de mai 1978 à la date actuelle, avril 1979.

qui, lors de leur exode, ont subi des sévices, ont été frappés et blessés et ont vu leurs biens confisqués... La partie vietnamienne nia ces faits et insinua que la Chine avait colporté une fausse version des événements conduisant les Chinois à quitter illégalement le pays... Face à cette accusation, le gouvernement chinois fit une enquête qui révéla les faits suivants. Les services de la sécurité vietnamienne avaient répandu des rumeurs mensongères telles que « la Chine envahit le Vietnam », « la Chine appelle les Chinois à rentrer ». Ils avaient pris des mesures discriminatoires à l'égard des Chinois, telles que la restriction de leur accès à certains emplois, leur licenciement arbitraire d'autres secteurs et l'imposition d'un rationnement alimentaire allant jusqu'à leur élimination des listes de population... En outre, à Saigon et dans d'autres villes, des Chinois avaient été arrêtés, d'autres blessés ou battus à mort. Afin de camoufler cet exode forcé, les mêmes services avaient contraint des Chinois à remplir « le livre du retour volontaire » en les obligeant à enregistrer des phrases dictées. Ces enregistrements, accompagnés de photographies et de films, furent manipulés pour être présentés comme témoignages du retour délibéré des Chinois en Chine... ». L'article poursuit : « La situation est claire, les autorités vietnamiennes ont forcé les Chinois à regagner la Chine en dépit de la longue amitié entre les deux peuples et du sacrifice de nombre de Chinois aux causes de l'indépendance nationale et de la construction du socialisme ».

Ce texte est une illustration des tensions politiques provoquées par la présence des *Nan Yang*⁶. Ce terme chinois, signifiant Mers du sud, est traditionnellement utilisé pour désigner l'Asie du sud-est, et par extension les Chinois émigrés dans cette région, dont le nombre est actuellement estimé à plus de seize millions⁷. Depuis cinq siècles, des Chinois émigrent en Asie du sud-est, mais leur arrivée massive dans ces territoires date des XVIII^e et XIX^e siècles suivant les régions. Durant cette période, un fait marqua leur implantation : ils furent perçus par les populations locales comme les rouages de pouvoirs extérieurs, colonialisme européen, République de Chine, puissances occidentales et R.P.C.

Ce statut particulier place la R.P.C. dans une situation embarrassante lorsque la présence chinoise est mise de l'avant par les États d'Asie du sud-

⁶ Ce texte n'est en rien une explicitation du conflit sino-vietnamien qui ressort de l'antagonisme entre la R.P.C. et l'U.R.S.S. La session du IV^e Congrès du Parti Communiste Vietnamien en décembre 1976 fut considérée par Pékin comme le point tournant du changement de politique du Vietnam. À ce congrès, s'affirma la tendance dite dure du parti, favorable à une socialisation accélérée du sud, à une attaque contre le Cambodge et à la création d'une Fédération Indochinoise telle que définie par le discours de Le Duan en avril 1976 (« Relations particulières entre le Viet-Nam, le Laos et le Kampuchéa »). L'égalité établie jusque-là entre les aides chinoise et soviétique fut rompue au profit d'une préférence accordée à la dernière. Cette décision vietnamienne fut en partie déterminée par le refus de la R.P.C. de continuer à accorder son aide économique et militaire à Hanoi. Pékin a en effet toujours été opposé au projet de réunification du Vietnam, qui porterait à la création, sur sa frontière méridionale, d'un état puissant, mené par la fraction pro-soviétique du P.C.V.

⁷ *China Yearbook 1969-70*, Taipei, China Publishing Company, 1970, p. 394.

est. Elle se trouve désignée comme protectrice d'individus de nationalité souvent étrangère, dont les ancêtres ont parfois quitté son territoire depuis plusieurs siècles, faisant de leur appartenance à la société communiste un mythe servant les propos de gouvernements de la zone. En effet, les relations entre Pékin et les Chinois d'Outre-Mer ne semblent guère s'appuyer sur une alliance politique, l'histoire de l'émigration chinoise en Asie du sud-est porterait plutôt les *Nan Yang* à s'affirmer comme des adversaires de la R.P.C. Nous allons tenter de retracer brièvement les épisodes de ce mouvement de population en le replaçant dans le contexte qui le détermina. L'aventure des *Nan Yang* est liée aux échanges marchands entre l'Empire chinois et l'Asie du sud-est, qui subirent une transformation radicale à partir du XVIII^e siècle, sous l'effet de l'expansion occidentale en Extrême-Orient.

L'Empire chinois est né de l'imposition de la forme d'organisation socio-culturelle du groupe *Han*, établi dans la vallée du Fleuve Jaune, à des populations sises au sud de son territoire. À la fin du premier millénaire avant notre ère, étaient conquises les provinces centrales et méridionales de la Chine actuelle, les îles de Taiwan et de Hainan et le Vietnam dans sa partie nord. Cette région resta sous tutelle chinoise jusqu'au X^e siècle. Des contrées méridionales nouvellement conquises, correspondant aux provinces du *Guangdong* et du *Fujian*, s'amorça un courant d'échanges avec les territoires d'Asie du sud-est. L'accès de ces derniers était rendu extrêmement difficile par les obstacles naturels. Des expéditions maritimes rythmées par les moussons atteignirent les côtes des Philippines (Mindoro), de Bornéo, de Sumatra et de Malaisie. À la faveur de séjours de quelques mois, des marchands chinois échangeaient des poteries, du cuivre, du fer et des soies contre des produits locaux, bois et épices. À partir du V^e siècle, des pèlerins, allant étudier la philosophie bouddhiste en Inde, se joignirent à eux. Les Chinois formèrent des quartiers de résidence temporaire à Malacca et dans les ports des principales îles d'Indonésie. Ce mouvement d'échanges s'accompagna de l'envoi d'ambassadeurs dans la région actuelle du Vietnam sud, au Cambodge et en Malaisie.

À l'arrivée des Mongols au pouvoir au XIII^e siècle, un nouveau projet d'expansion de la Chine se fit jour. Il allait durer deux siècles et jeter les bases de la puissance des marchands chinois dans les Mers du sud. Kublai Khan, promoteur de ces conquêtes, connut des revers. Le Vietnam (Tonkin, Annam), libéré du joug chinois depuis 939, fut à nouveau envahi, mais après des années de combat sans succès, les troupes impériales furent retirées contre tribut. Tout aussi vains furent deux essais d'invasion de la Birmanie et une expédition lancée contre Java. À la mort de Kublai Khan en 1306, les attaques chinoises cessèrent pour être reprises par les Empereurs *Ming* au début du XV^e siècle. De 1405 à 1433, sept expéditions furent montées afin d'assurer la suprématie impériale dans la région. Elles constituèrent à la fois des entreprises de conquête, des missions diplomatiques et des voyages d'exploration qui conduisirent les marins chinois jusque

sur les côtes de l'Afrique orientale (Kenya). L'importance des moyens mis à la disposition du commandant, l'Eunuque musulman, *Cheng Ho*, illustre la nature du projet : 62 bâtiments et 37,000 hommes. Malacca devint la base des flottes chinoises et le roi local se fit le vassal de l'Empereur, lui versant un tribut annuel durant plus d'un demi-siècle. Au XV^e siècle, la Chine disposait d'un empire en Asie du sud-est. Des fonctionnaires chinois furent nommés gouverneurs de certaines îles des Philippines, les sultanats de Malaisie placés sous contrôle chinois et les gouvernants locaux de Bornéo, de Sumatra et de Ceylan inclus dans des relations d'alliance et de tribut. Les marchands chinois se multiplièrent et s'établirent de manière permanente dans les ports d'Asie du sud-est⁸. Cependant, l'expansion de l'Empire et l'immigration chinoise ne sont pas des phénomènes inexorablement liés dans cette région d'Asie.

L'entreprise de conquête des Mers du sud fut abandonnée dès 1433⁹. Le Ministère de la Marine fut démembré et l'émigration interdite. Mais, sous la pression d'une fraction de la cour, le commerce extérieur continua, passant aux mains de personnes privées. À leur arrivée au pouvoir en 1644, les Mandchous renouvelèrent la prohibition d'émigrer. Les provinces méridionales de l'Empire, d'où provenaient la majorité des exilés, devinrent des foyers de résistance à la nouvelle dynastie, considérée comme usurpatrice¹⁰. Tout émigrant fut déclaré un élément hostile au régime et passible de peine de mort s'il revenait à son lieu d'origine. Par cette mesure, les Mandchous tentaient de conjurer la création de bases extérieures d'opposition politique¹¹.

Malgré l'absence de protection étatique, l'émigration chinoise vers l'Asie du sud-est persista. Elle devint le fait d'individus bravant les décrets impériaux et fut organisée par les sociétés secrètes des provinces du sud. Leurs membres, des opposants politiques, des éléments déclassés ou ruinés de la société chinoise (paysans sans terre, soldats licenciés, artistes) organisaient clandestinement des activités dépréciées de la société confucéenne et se transformaient souvent en pillards des communautés villageoises. Ils étaient liés par des relations jurées par le sang. Prêtaient aussi serment des marchands se coalisant contre le quasi-monopole de l'État sur le commerce intérieur. Le contrôle des sociétés secrètes sur l'émigration fut à l'origine,

⁸ Leur nombre n'atteignit jamais le millier dans chacun de leurs points d'établissement.

⁹ Comme raisons sont le plus souvent invoqués le tarissement des fonds impériaux et l'hostilité de la Cour à cette promotion du commerce par l'Empereur, à l'instigation des Eunuques qui en étaient les grands bénéficiaires.

¹⁰ Les Mandchous n'appartenaient pas à la race Han. À cet antagonisme racial, s'ajoutait l'opposition traditionnelle entre les pouvoirs politiques des provinces du nord et du sud de la Chine.

¹¹ Cette crainte se concrétisa par l'organisation d'une opposition au régime, menée depuis Formose par un patriote et pirate, Koxinga, qui lança des raids contre les côtes chinoises. Les Mandchous répliquèrent en ordonnant la dévastation des zones côtières des provinces méridionales sur une profondeur de 10 à 40 kms. Récoltes et villages furent détruits et de nouvelles raisons d'émigrer imposées aux populations.

souvent, de la distribution géographique des émigrés outre-mer. Les lieux d'établissement dépendirent des liens de ces sociétés avec la flotte qui assuraient la liaison de leur zone d'origine avec certains ports d'Asie du sud-est. Les émigrants, partis du port d'Amoy, originaires du Fujian et dénommés suivant la traduction du nom de cette province dans leur dialecte, *Hokkien*, se retrouvèrent sur les côtes de Java. Les *Teochiu*, groupe du nord de la province du Guangdong, sortirent par le port de Swatao et s'établirent au Siam, puis en Malaisie et à Sumatra. Les *Hakka*, minorité haïe des populations de la Chine du sud, furent dirigés vers Bornéo. Les Cantonais ou *Punti*, grâce aux innombrables voies fluviales du Delta des Perles que la flotte impériale ne pouvait contrôler, rejoignirent aisément des jonques pirates qui les conduisirent dans toutes les régions des Mers du sud. L'interdiction d'émigrer eut pour conséquence cette implantation dans une même zone d'Asie du sud-est d'émigrants provenant de mêmes préfectures ou districts chinois. Elle permit la toute-puissance des sociétés secrètes qui reproduisirent leur organisation outre-mer, scindant les nouveaux arrivés suivant les principes qui les opposaient en Chine en factions rivales. Ainsi se créèrent les premiers regroupements des *Nan Yang* qui eurent pour fondements le lieu d'origine des émigrants¹² et leur appartenance à l'une des multiples loges des Triades¹³.

Les activités des émigrés changèrent – selon les sociétés où ils furent conduits. Trois contextes peuvent être distingués suivant les formes de pouvoir politique qui les caractérisaient. Lorsque le pouvoir était tribal comme dans certaines régions de Bornéo, les immigrés, des *Hakka*, obtinrent des concessions de terres et de mines contre paiement de taxes aux gouvernants locaux. Ils créèrent une forme d'organisation communautaire égalitaire, totalement étrangère à la société chinoise, le *Kong si*. Dans les sultanats de Malaisie, de Sumatra et de Bornéo, où la propriété du sol suivait un principe féodal, il leur fut impossible d'accéder à la terre. Ils devinrent des marchands distribuant des produits importés de Chine et exportant les récoltes locales. En Malaisie, ils purent cependant, contre tribut aux sultans, obtenir le droit d'ouvrir des mines d'étain. Dans les royaumes du Siam et de Cochinchine, ils échangèrent aussi des produits locaux contre des marchandises chinoises, formant un groupe assujetti aux autorités royales à l'égal des autres marchands étrangers, japonais, malais et birmans. Les rois prélevèrent des taxes sur leur commerce, désignèrent leurs chefs et leur allouèrent des quartiers d'habitat dans les centres de Ayuthia (Siam) et de Faifo (Cochinchine).

Du XIII^e au XVII^e siècle, l'immigration chinoise donna essentiellement lieu à la formation d'un groupe d'importateurs-exportateurs et à la lente

¹² Cette similitude d'origine explique en partie la similitude de dialecte parlé par les émigrants membres de ces regroupements.

¹³ Triades : nom des sociétés secrètes de la Chine du sud.

constitution d'un réseau commercial sillonnant les zones rurales. Les plus pauvres des émigrés furent les agents de ce projet, se transformant en auxiliaires des marchands, ou encore des artisans. La participation des Chinois aux relations commerciales coutumières entre l'Asie du sud-est, la Chine, le Japon et l'Inde ne provoqua aucun antagonisme avec les populations locales¹⁴, elle ne fut à l'origine d'aucune transformation à l'intérieur des sociétés d'Asie du sud-est. Il en fut de même de l'installation des agriculteurs et des mineurs chinois qui se déroula sous l'égide des autorités. Celles-ci leur concédèrent des territoires peu peuplés et exigèrent en retour des tributs. Ce mode d'insertion sociale des *Nan Yang* se perpétua parfois jusqu'au XIX^e siècle. La pénétration coloniale européenne qui le transforma fut en effet progressive.

En 1512, le Portugal s'empara du principal port d'attache des jonques chinoises, Malacca. Il s'intéressa peu à la colonisation des terres, rendue difficile par la résistance des sultanats, et chercha à s'assurer le contrôle de la voie maritime des Détroits. Les Chinois cessèrent durant un siècle de s'établir dans la région, le commerce d'import-export étant prérogative des Portugais. Les Espagnols conquièrent les Philippines en 1565. Les tribus locales furent soumises à un système féodal d'exploitation agricole et évangélisées. Une nouvelle société insulaire prit forme sous la dépendance de la métropole. Les Chinois établis dans les îles se virent refusés toute concession de terres et alloués des occupations que les autochtones étaient censés incapables à remplir : tâches artisanales, services, petit commerce. Ce fut dans ce secteur que les Chinois s'enrichirent. D'autre part, devant le refus du Vice-Roi du Mexique, l'Espagne ne put mettre un terme au commerce de la soie entre la Chine et ses colonies américaines. Ce trafic, qui donnait lieu à des paiements en monnaie espagnole, était aux mains de marchands chinois des Philippines qui ne purent être expulsés. Afin de ralentir l'expansion commerciale des Chinois, l'Espagne adopta une série de mesures réglementant et durant certaines périodes interdisant leur immigration, taxa fortement leurs activités et au XIX^e siècle promulga nombre de décrets afin de les confiner dans le secteur agricole. Les immigrés furent à plusieurs reprises victimes des représailles des autorités coloniales qui prirent la forme de massacres (1603, 1639, 1764).

La condition des Chinois dans les territoires passés sous tutelle hollandaise est plus exemplaire des effets de l'intervention européenne sur leur immigration. La Compagnie Néerlandaise des Indes Orientales fut formée en 1602, le port de Jacatra (Jakarta actuel) saisi en 1619, celui de Malacca ravi aux Portugais en 1641 et les Célèbes conquises en 1667. L'île de Java ne sera totalement dominée qu'en 1682. La Hollande pratiqua un pacte colonial mercantiliste, visant l'exportation de produits insulaires. Les Chinois furent inclus dans le système de gouvernement indirect de la Compagnie. Au nom

¹⁴ À l'exception du Vietnam où l'antagonisme avec la puissance chinoise, ancienne métropole, demeurait latent.

de celle-ci, ils passèrent des contrats avec les « régents » locaux qui, contre rémunération en or ou en nature, leur accordèrent le contrôle de la collecte des récoltes de régions entières. À la fin du XVIII^e siècle, 16,000 villages de Java leur avaient été concédés. En outre, la Compagnie leur afferma des monopoles fiscaux et des taxes diverses (octroi, taxes sur les marchés, gabelle, douanes). S'ensuivit un quasi-monopole des Chinois sur la circulation monétaire. Mise à part une faible circulation fiduciaire hollandaise, la seule monnaie qui eut cours, fut chinoise. L'immigration fut stimulée et Batavia (nom hollandais de Djakarta) compta 80,000 résidents chinois en 1740 contre 350 en 1619. Une réglementation spéciale fut appliquée à ces derniers, leur interdisant de changer de résidence ou de voyager librement dans le pays. Des tribunaux créés à cet effet traitèrent des affaires chinoises et un « Capitaine chinois » fut nommé par le Gouverneur dans chaque point d'implantation importante. Les relations entre les autorités hollandaises et les Chinois ne furent pas toujours aisées : en 1740, à la suite de la décision de déporter à Ceylan des immigrés entrés en fraude, la population chinoise de Batavia se rebella. La répression hollandaise fut dure : 10,000 morts.

Cependant, la colonisation hollandaise changea ses méthodes et ses buts. Le projet de la Compagnie échoua devant la résistance passive des communautés villageoises, qui n'accrurent pas leurs productions. Un nouveau mode d'exploitation fut introduit : chaque village se vit alloué une récolte, dont un cinquième devait être livré aux magasins d'État. De nouveau, le « manque d'intérêt » des populations paysannes voua le projet à la faillite. Le système dit de « culture forcée » fut appliqué : chaque village dut réserver un cinquième de ses terres à la culture de récoltes ordonnées par le Gouverneur et tout villageois fut contraint à travailler 66 jours par an à l'exploitation de ces lots. Les Chinois ne purent intervenir directement dans l'exploitation des communautés rurales, les concessions de village furent annulées. Mais le travail forcé étant mal rémunéré et payé avec retard, les villageois durent recourir aux prêts usuraires des commerçants qui contrôlaient la vente des produits importés qu'ils consommaient. Les Chinois dominèrent le commerce de détail. Leurs activités fiscales se développant d'autre part¹⁵, ils fondèrent des firmes d'import-export.

Le système de « culture forcée » fut abandonné en 1890 et une politique de colonisation privée encouragée, qui donna lieu à la création de grandes plantations (tabac, thé, café, sucre, hévéa) et d'industries. L'importance des investissements privés européens empêcha les marchands chinois de jouer un rôle prépondérant dans ces deux secteurs. Par contre, ils participèrent à la commercialisation des récoltes, spécialement celle du sucre, conservant leur monopole du commerce du riz importé du Siam et de Cochinchine. Ils continuèrent à dominer le commerce intérieur, s'insérèrent

¹⁵ Collecte des taxes sur les abattoirs et les marchés, sur le sel, l'opium, les alcools et les poissons.

dans l'industrie du batik et, en dépit de la création de « banques de crédit rural », poursuivirent leur pratique du prêt usuraire. En 1930, les Chinois étaient implantés dans les secteurs les plus développés : production de matières premières (9%), industries (21%), commerce (57,5%), et transports (3%). En 1936, leurs investissements représentaient le montant de 82 millions de florins contre 266 aux Européens, et 50 aux Indonésiens¹⁶. Durant la même période, la communauté chinoise s'accrut de l'arrivée massive d'immigrants qui constituèrent la main-d'œuvre sous contrat des grandes plantations. On estime à 28,000, les entrées annuelles de ces derniers de 1900 à 1930¹⁷. La population chinoise insulaire passa de 221,000 en 1860 à 810,000 en 1920 et 1,230,000 en 1930.

Cet épisode de la pénétration européenne met à jour plusieurs faits concernant l'histoire des *Nan Yang*. Il permet de comprendre comment les populations de Java, prises à titre d'exemple, construisirent leur perception des Chinois comme éléments exploités et extérieurs à leur société. Cet effet ressort de la résistance des communautés villageoises à la transformation de leur organisation sociale par l'intervention coloniale. La métropole n'eut jamais les moyens, ni le projet, économiques, politiques et militaires de déterminer totalement la nature de l'orientation de l'activité des populations colonisées. Elle tenta simplement de contrôler leur pratique économique en les insérant de force dans des rapports marchands qu'elle dominait. La position des Chinois au sein de cet antagonisme entre deux systèmes sociaux fonda leur double exclusion par le groupe hollandais et par les communautés paysannes, exclusion rendue manifeste par la série de privilèges et de restrictions qui marqua leur constitution en groupe ethnique : liberté de culte, droit d'ouvrir des écoles, droits civiques limités, interdiction d'accès à certaines occupations, désignation des chefs de leurs groupes par les autorités.

Cet épisode montre, encore, comment la situation des émigrés dans la société coloniale ne put qu'engendrer une transformation de leur pratique sociale traditionnelle en Chine. La colonisation hollandaise se réalisa au travers de la formation d'une bourgeoisie d'affaires chinoise et de la constitution d'un réseau commercial dans les régions rurales. La majorité des immigrants étaient des paysans issus des provinces méridionales de la Chine où hiérarchie sociale et pouvoir politique étaient fondés sur le savoir. La pratique et l'idéologie confucéennes, construites sur le système des lignages et le culte des ancêtres, plaçaient les groupes sociaux suivant cet ordre : lettrés, artisans, paysans, marchands. Au sein des lignages riches, propriétaires fonciers d'une région, se recrutaient les fonctionnaires de l'Empire. Richesse terrienne, éducation et pouvoir étaient liés. Il n'en fut rien outre-

16 Victor Purcell, *The Chinese in Southeast Asia*, second edition, Londres, Oxford University Press, 1965, p. 457.

17 W.J. Cator, *The economic position of the Chinese in Netherlands Indies*, Oxford, 1936, p. 38.

mar. Suivant la position imposée aux immigrés par l'intervention européenne, le principe premier de la hiérarchie sociale ne fut plus le savoir mais la richesse matérielle, plaçant les marchands au sommet de l'échelle sociale. Ce furent les plus puissants de ces derniers qui furent désignés comme chefs des communautés chinoises par les autorités. Les relations entre les membres des sociétés secrètes s'établissant sur une allégeance aux chefs, jurée par le sang, ces marchands contrôlèrent les possibilités d'insertion des nouveaux arrivés. Ils distribuèrent emplois et fonds aux membres des regroupements dont ils étaient les dirigeants, se créant un monopole aisé sur un secteur ou une région économique. Tout membre qui s'aventurait à rompre la solidarité du groupe, était soumis à l'ostracisme, se voyant refuser prêts, travail et protection. Cette forme de solidarité explique les difficultés financières des marchands chinois lorsque des intérêts privés européens s'intéressèrent au marché indonésien au XX^e siècle : ils n'avaient jamais eu recours à des techniques bancaires capitalistes.

Les traits caractéristiques de l'implantation chinoise en Indonésie se retrouvent dans les territoires de la péninsule indochinoise. La présence anglaise en Asie du sud-est remonte au XVI^e siècle. Drake toucha les Moluques en 1578 et la Compagnie Anglaise des Indes Orientales fut fondée en 1600. Cependant l'intérêt anglais demeura tourné vers l'Inde. Penang fut établi dans le but de protéger le commerce de cette colonie avec la Chine. Durant les guerres napoléoniennes, les possessions hollandaises passèrent sous juridiction anglaise, Malacca le resta à la fin du conflit. À la suite d'une cession de territoire par le sultan de Johore, la ville de Singapour fut ouverte en 1819. À partir de cette date, la Grande-Bretagne contrôla la voie des Détroits (Malacca, Penang, Singapour). Elle favorisa dans ces régions l'établissement d'artisans, de marchands et de planteurs chinois, puis l'extension des plantations à vocation exportatrice entraîna un transfert de main-d'œuvre : 2,500 immigrants arrivèrent annuellement dans les Détroits durant les années 1830-50. Les marchands chinois se transformèrent en propriétaires terriens utilisant des coolies amenés du Delta des Perles. L'expansion des *Nan Yang* suivit celle de la tutelle anglaise en Asie du sud-est. En 1874, la Grande-Bretagne s'acquiesça le droit d'intervenir dans les conflits opposant les sultans maîtres des terres intérieures de la Malaisie. Finalement, en 1895, les sultanats malais furent réunis en une Confédération placée sous le contrôle britannique, et la péninsule entièrement annexée en 1909 lorsque le Siam fut contraint de céder certaines de ses régions méridionales. L'Empire anglais comprenait encore la Birmanie, annexée comme province indienne en 1885. Le développement économique promu par la métropole s'accompagna d'un accroissement des échanges intérieurs et extérieurs. En dépit de la concurrence de marchands indiens, les premiers passèrent aux mains des marchands chinois ainsi qu'une large part des seconds, dont le centre devint Singapour. De 1,121 personnes en 1821 à sa fondation, la population chinoise de cette ville passa à 423,000 en 1921.

La France lança sa première attaque en 1859 contre le royaume d'Annam et s'empara de Saigon en 1862. Le Cambodge fut placé sous protectorat en 1864 mais la Chine vint contrer les projets français en s'interposant au Tonkin, qui ne fut acquis qu'en 1887. Le contrôle du Laos fut assuré en 1890. La pénétration française signifia un regain des activités minières et du système de plantation et un accroissement de la population chinoise, qui passa de 80,000 personnes en 1889 à 293,000 en 1921. L'extension du commerce, la construction de routes et de chemins de fer et l'ouverture de terres à cultiver furent les causes d'une nouvelle croissance de l'immigration chinoise de 1921 à 1931. À cette date, on compta 418,000 résidents chinois dans l'Union Française.

En dépit de ces chiffres, la colonisation française fut peu favorable à la présence chinoise. Les activités des immigrants furent sujettes à une forte taxation et leur installation rendue difficile par maintes réglementations. Aucune concession de terres ne leur fut accordée avant 1921, les « terres rouges », propices à la culture de l'hévéa toujours interdites et la main-d'œuvre annamite préférée sur les plantations à cause de son faible coût. Mais les pays de l'Union demeuraient essentiellement des contrées productrices de riz. En l'absence de réseaux bancaires mis en place par la métropole et d'une pratique monétaire généralisée au sein de la paysannerie du Cambodge et de la Cochinchine, les marchands chinois s'assurèrent le monopole de la commercialisation du paddy. Ils disposèrent dans les villages des ramasseurs de récoltes qui travaillaient sous les ordres d'agents placés sur les axes de communication, routes et rivières. Ces derniers, bailleurs de fonds des ramasseurs, possédaient des boutiques qui étaient le lieu de prêts usuraires aux cultivateurs. Ils étaient d'autre part liés à des marchands urbains organisés en syndicats qui revendaient les récoltes à des propriétaires de moulins. Le paddy alors décortiqué, mélangé et conditionné passait aux mains d'exportateurs dont le marché était la Chine. Le réseau entier était aux mains de Chinois liés par des transactions financières où comme en Indonésie les techniques bancaires n'avaient pas cours. Les colons français ne réussirent jamais à mettre en cause ce monopole. Les Chinois participèrent encore à la commercialisation des récoltes de coton, de thé et de sucre.

La seule région d'Asie du sud-est à ne pas connaître l'implantation territoriale européenne fut le royaume du Siam, où les Chinois au XVIII^e siècle détenaient une part prépondérante des échanges intérieurs et extérieurs. Ils avaient aussi acquis des positions de pouvoir à la cour, pour laquelle ils collectaient les taxes dans les zones rurales. Un grand nombre étaient agriculteurs et artisans. On estimait leur population à 440,000 en 1921¹⁸. Les Européens pénétrèrent le Siam dans les années 1830, promouvant l'établissement des grandes plantations (sucre, hévéa), et l'extension des échanges.

¹⁸ Suivant des chiffres avancés par un voyageur anglais arrivé au Siam en 1821 (Crawford, *Embassy to Siam and Cochinchina*) et rapportés par V. Purcell (*The Chinese in Southeast Asia, idem*, p. 84).

Le traité d'amitié et de commerce, conclu avec la Grande-Bretagne en 1855, marqua l'abolition des monopoles chinois sur le commerce extérieur, ils ne gardèrent que celui du riz. Cependant, ils mirent à profit le développement du commerce extérieur et intérieur, ouvrirent des mines et devinrent planteurs. Un afflux de main-d'œuvre cantonaise s'ensuivit, qui, selon K.P. Landon¹⁹, porta la population chinoise à plus de deux millions en 1890. Contrairement à ce qui se déroula ailleurs en Asie du sud-est, la pénétration européenne n'ôta pas aux Chinois leur place de premiers investisseurs. En 1938, suivant Callis²⁰, ils possédaient 100 millions de dollars investis au Siam et l'ensemble des nations étrangères, 124²¹.

D'après les faits présentés ci-dessus, la formation des communautés *Nan Yang* relève des modalités de la colonisation européenne en Asie du sud-est. Du XVIII^e au XX^e siècle, apparaît dans cette région une bourgeoisie marchande établissant un réseau de dépendants, petits commerçants, ramasseurs de récoltes, agriculteurs, coolies de plantations et de mines, usuriers et artisans. Ces communautés sont scindées en regroupements rivaux, qui comprennent des hommes provenant d'une même région de la Chine du sud, et dont les leaders sont des marchands. Le statut ethnique des émigrés, la nature de leurs activités et des relations qu'ils entretiennent entre eux furent déterminés par la colonisation européenne. Cette présentation des faits permet de comprendre comment les *Nan Yang* devinrent le sujet de conflits politiques lors de l'éclosion des mouvements nationalistes d'Asie du sud-est. La constitution des sociétés nationales s'accompagna d'émeutes, de massacres, de mesures visant la position des Chinois. Mais cet exposé des faits ne permet pas de comprendre l'accusation de « loyauté raciale », lancée contre les *Nan Yang* dans tous les pays d'Asie du sud-est, à l'exception de Singapour, à partir des années 1940. En réalité, ces attaques commencèrent au Siam dans les années 1910. Un pamphlet, intitulé « les Juifs de l'Est » fut publié à l'instigation de son auteur, le souverain siamois lui-même, Rama VI. Ce dernier reprochait aux Chinois leur refus d'assimiler les cultures autochtones, leur allégeance politique à la Chine et leur définition des autres races comme barbares et propres à être exploitées. Cette accusation ne peut être comprise si la formation des communautés *Nan Yang* n'est pas rattachée à l'évolution de la Chine durant le XIX^e siècle.

¹⁹ K.P. Landon, *The Chinese in Thailand*, Londres, 1941, p. 21.

²⁰ H.G. Callis, *Foreign Capital in Southeast Asia*, New York, 1942, p. 69.

²¹ Suivant Callis, les investissements étrangers et *Nan Yang* en Asie du sud-est se répartissaient ainsi en 1938: (en millions de dollars américains)

Pays	Investissements étrangers	Investissements <i>Nan Yang</i>
Indonésie	2,264	150
Malaisie	455	200
Thaïlande	124	100
Philippines	376	100
Birmanie	233	15
Indochine	384	80

H.G. Callis, *Foreign Capital in Southeast Asia*, *idem*, p. 4 et 65.

L'expansionnisme européen en Chine suivit un projet particulier. Au lieu de rechercher l'implantation d'activités alimentant des exportations, il visa la pénétration du marché intérieur. Il y réussit pleinement durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Le volume du commerce extérieur chinois s'accrut, ainsi que sa dette internationale. L'unification de l'économie chinoise fut définie en fonction de besoins étrangers et ne devint qu'un sous-produit de son aliénation au marché international²². La seule ébauche d'industrialisation lancée par les Occidentaux, concerna des secteurs auxiliaires des échanges extérieurs, le textile et les transports. Les entrepreneurs chinois qui tentèrent de participer à ce mouvement, se trouvèrent doublement gênés par la concurrence des capitaux européens ou autres et l'absence de toute protection douanière. En fait, l'expansionnisme occidental consolida les résistances du système confucéen au développement industriel et à l'instauration d'un régime républicain. Il eut aussi sur la société chinoise trois effets concernant l'histoire des *Nan Yang* : la constitution d'une bourgeoisie d'affaires, un faible développement industriel incitant nombre d'entrepreneurs à transférer leurs fonds outre-mer et un appauvrissement de la Chine à l'origine d'une forte émigration. L'interdiction faite aux étrangers de séjourner sur le territoire chinois, à l'exception des ports ouverts au commerce, engendra la constitution d'un groupe d'intermédiaires nationaux, les compradores, et permit l'enrichissement de négociants contrôlant le mouvement des marchandises à l'intérieur du pays. Elle favorisa aussi la main-mise de cette bourgeoisie d'affaires sur le recrutement des émigrants sans ressources auxquels cette dernière imposa, contre l'organisation de leur départ, des contrats de travail à remplir dans les terres d'exil. Les marchands nationaux, qui participaient au transfert de main-d'œuvre cantonaise vers l'Asie du sud-est, et les marchands *Nan Yang*, qui les employaient outre-mer, partagèrent des intérêts économiques similaires. Certains des premiers investirent des capitaux dans des entreprises d'Asie du sud-est et même s'exilèrent. À partir de la fin du XIX^e siècle, un mouvement inverse se dessina. Face à l'emprise occidentale, le régime impérial promulga un train de réformes visant un développement économique national. Il encouragea le rapatriement de capitaux d'outre-mer, qui participèrent à la construction de nombreuses voies ferrées dans les provinces méridionales. La réaction de la Cour fut vaine, et un courant politique s'organisa en Chine en faveur de l'éviction des étrangers et de l'établissement d'institutions républicaines.

Face à la répression impériale, les premières bases du mouvement furent jetées à l'étranger. À Honolulu, en 1895, Sun Yat-sen fonda son premier grand parti, l'Association pour la Renaissance de la Chine (*Xin Zhong Hui*). Il recruta hommes et fonds outre-mer, au sein des communautés chinoises d'Amérique, du Japon, d'Asie du sud-est et de Hong-Kong. *Nan*

²² Pour reprendre des termes de M.C. Bergère, *La bourgeoisie chinoise et la révolution de 1911*, Paris, Mouton, 1968, p. 21.

Yang et milieux d'affaires nationaux militèrent en vue de la destitution du pouvoir impérial, de l'indépendance nationale et de la transformation de l'espace économique chinois par l'abolition des douanes intérieures. La lutte trouva son issue victorieuse dans le mouvement insurrectionnel qui balaya la Chine à l'automne 1911. Une proclamation militaire du 12 octobre proclama que ceux qui encourageraient le commerce seraient récompensés, ceux qui le troubleraient décapités. L'alliance des milieux intellectuels et de la bourgeoisie semblait s'affirmer, le milieu d'affaires jouait le rôle d'intendant du mouvement. Le 1^{er} janvier 1912 fut proclamé le Gouvernement de la République, Sun Yat-sen en fut le président. La ville de Nankin devint le siège du nouveau pouvoir, qui abolit les barrières douanières internes, créa des bureaux d'industrie et tenta la réunification du pays. Une banque fut ouverte en vue de financer l'industrialisation de la Chine, des *Nan Yang* – en grande partie – souscrivirent le capital (5 millions de dollars sur 6). Les liens de Sun Yat-sen avec les milieux émigrés de Birmanie, de Java et de Malaisie se confirmaient. Mais l'appui des bourgeoisies nationale et extérieure allait s'amoinrir devant les attaques des monarchistes et des puissances occidentales. Dès février 1912, la collaboration des milieux d'affaires et des pouvoirs républicains devint problématique²³. Le gouvernement de Nankin tomba en mars 1912. Le *Kuo Min Tang* fut dès lors inclus dans une guerre entre les divers pouvoirs régionaux chinois. Lors de son accession au pouvoir de 1927 à 1937, il continua sa politique nationaliste, mais son action fut sans grands effets. La montée du courant communiste et l'invasion japonaise le condamnèrent.

La participation des *Nan Yang* au projet de transformation de la société chinoise se traduit par une forte influence du *Kuo Min Tang* au sein des communautés chinoises d'outre-mer. Sous son égide, des écoles furent ouvertes, des journaux publiés et des chambres de commerce organisées. Dès 1911, la République de Chine réaffirma le principe du *jus sanguinis* que le régime impérial dans sa tentative de s'assurer l'appui des *Nan Yang* avait proclamé en 1909 : tout individu d'ascendance chinoise, quel que fût son lieu de naissance était dit membre de la société chinoise. La propagande nationaliste au sein des communautés *Nan Yang* s'amplifia, le *Kuo Min Tang* mit ces dernières en garde contre le danger de perdre leur identité nationale²⁴. Il obtint un tel écho que Sun Yat-sen définit la communauté chinoise d'outre-mer comme « la mère de la République ». Les minorités chinoises soutinrent de différentes manières les mesures défendant les intérêts de la Chine. Se heurtant souvent aux autorités de leurs sociétés

²³ La rupture entre Sun Yat-sen et les milieux d'affaires commença avec l'affaire des emprunts étrangers. Faute de ressources, le gouvernement républicain recourut aux puissances occidentales. Ce fut une compagnie de navigation marchande chinoise qui se vit demander de contracter l'emprunt et d'hypothéquer son entreprise, avant de transmettre les fonds aux gouvernants. Sun se heurta alors à l'hostilité de la bourgeoisie chinoise et vit son projet échouer.

²⁴ Le *Kuo Min Tang* mit en avant la difficulté pour les femmes chinoises d'émigrer en Asie du sud-est et l'obligation pour les émigrants d'épouser des femmes autochtones. Le Parti souligna ce fait pour montrer le danger de voir les *Nan Yang* perdre leur identité nationale.

d'accueil, elles organisèrent à plusieurs reprises le boycottage des produits japonais importés en Asie du sud-est, refusèrent de prendre la nationalité de leur pays de résidence, créant un antagonisme irréductible entre elles et les états nationalistes régionaux.

C'est cette situation que la R.P.C. connut à sa fondation. La nature de ses relations avec les *Nan Yang* fut dictée par trois nécessités. Le nouveau régime dut trouver les moyens de son développement sans aliéner son indépendance et son projet politique. Il dut contrecarrer l'éventuelle transformation des groupes émigrés en bases d'opposition extérieures contrôlées par le *Kuo Min Tang* et éviter l'accusation d'ingérence dans les affaires internes des États d'Asie du sud-est avec lesquels il lui fallait établir des liens diplomatiques.

De 1949 à 1954, la Commission des Affaires des Chinois d'Outre-Mer parla de l'union des émigrés et des populations locales et de l'assistance à prêter à ces dernières dans leurs luttes de libération nationale. Elle recommanda aux *Nan Yang* de créer un front uni avec ces populations, de s'opposer aux projets américains dans la zone et de participer à l'édification de la Chine nouvelle. Parallèlement fut affirmée l'appartenance à la société nationale de tous les émigrés, qui se virent attribués 18 sièges à l'Assemblée Nationale Populaire par la Constitution de 1954. Pourtant, à partir de cette date, le discours de Pékin aux émigrés changea. Il leur fut conseillé de ne pas participer aux luttes politiques locales et d'observer strictement les lois rendues par les gouvernements d'Asie du sud-est. Suivant les principes mis en avant par Chou En-lai à la conférence de Bandoeng en 1955, la R.P.C. encouragea les *Nan Yang* à adopter la nationalité de leur pays de résidence. Sa nouvelle position sur la question des Chinois d'outre-mer fut officielle en 1957. À partir de cette date, les émigrés furent définis comme une population d'ascendance chinoise²⁵, « assimilée » aux sociétés d'accueil dans lesquelles elle ne détient aucun pouvoir spécifique. Les *Nan Yang* devaient « s'intégrer » et, si cela se révélait impossible, faire appel aux autorités chinoises qui organiseraient leur rapatriement.

Le cas des investissements *Nan Yang* en R.P.C. connut une évolution parallèle. De 1934 à 1936, les transferts de fonds effectués par les Chinois d'outre-mer vers leur patrie, quelques 20 millions de dollars américains de l'époque par an, constituèrent de 16% à 18% des rentrées de devises de la Chine. Après-guerre, ce mouvement s'accrut et passa de 38 millions de dollars américains en 1945 à 105 en 1949²⁶. Au cours des premières années de la R.P.C., les transferts de fonds furent quasi nuls, à l'exception des

²⁵ Jusqu'à cette date, les Chinois d'outre-mer étaient désignés du terme de *Hua Quiao*, chinois résidant à l'étranger. Ils furent à partir de 1957 souvent dénommés *Hua ren*, personnes d'ascendance chinoise.

²⁶ Wu Chun-hsi, *Dollars, Dependents and Dogma, Overseas Chinese Remittances to Communist China*, Stanford, The Hoover Institution, 1967, p. 83.

envois de devises à des parents demeurés en Chine. Le gouvernement de Pékin tenta en effet de diriger les investissements d'outre-mer vers l'extension des exploitations forestières, la mise en valeur de terres sises dans des régions montagneuses et boisées, l'intensification de la construction locative, le perfectionnement du système d'irrigation et du réseau d'établissements éducatifs. Ces activités exigeaient des investissements à très long terme, offrant un taux de profit peu élevé. On ne compta dans le pays qu'une dizaine de sociétés mixtes dont 70% du capital provenait d'outre-mer²⁷. En 1955, les sphères d'activité du capital *Nan Yang* s'élargirent aux domaines de l'industrie, des banques, des assurances et du commerce intérieur et extérieur, et en 1957, il fut annoncé que les dépôts d'investissements des Chinois d'outre-mer resteraient leur propriété après la victoire du socialisme en Chine. À l'expiration d'un délai de douze ans, cet argent pouvait, à la demande de ses propriétaires, leur être restitué en monnaie chinoise. Des dividendes annuels s'élevant à 8% des sommes investies furent garantis, taux élevé pour la R.P.C. si l'on sait que les actionnaires nationaux des sociétés mixtes recevaient des dividendes annuels de 5%. Quand les bilans d'activité des entreprises auxquelles participait du capital *Nan Yang* étaient positifs, on délivrait aux actionnaires des primes spéciales, hors dividende, en monnaie chinoise. La moitié de ces fonds pouvait être envoyée dans les pays de résidence des émigrés. L'autre moitié des dividendes était portée à leur compte dans des banques chinoises et leur était restituée douze ans après avec la somme initiale. À partir de 1955, les investissements *Nan Yang*, jusque-là éparpillés dans une multitude de sociétés mixtes, furent fusionnés dans une seule compagnie²⁸, dont le capital initial fut fixé à 50 millions de dollars américains. Parmi ses dirigeants, se trouvèrent des entrepreneurs chinois résidant outre-mer. En 1966, plus de 100 entreprises avaient été créées sous l'égide de cette corporation, et dans les années 1960-70, les capitaux *Nan Yang* représentaient la seconde source de devises de la R.P.C. après les exportations²⁹. Les envois de fonds des Chinois d'outre-mer à leurs familles restées en Chine ne firent que décroître durant la même période³⁰.

²⁷ C'est-à-dire quelques 70 millions de yuans (2,86 yuan pour un dollar).

²⁸ Overseas Chinese Investment Corporation.

²⁹ Selon des sources soviétiques, la bourgeoisie *Nan Yang* aurait transféré 1,660 millions de dollars vers la R.P.C. de 1950 à 1964 alors qu'elle aurait investi durant la même période plus de 700 millions à Hong-Kong et 101 millions à Taiwan. Rapporté par M. Andréev, *La bourgeoisie chinoise à l'étranger, instrument de Pékin dans le sud-est asiatique*, Éditions du Progrès, Moscou, 1976, p. 29.

³⁰ Les chiffres à ce sujet diffèrent selon les sources : une étude soviétique (Andréev, *idem*, p. 7) parle d'une diminution rapide des mandats postaux familiaux envoyés aux parents de *Nan Yang* restés en Chine : de 23,3 millions de dollars américains en 1950, ils seraient passés à 2,5 millions en 1965. Cet auteur ne rapporte que les envois expédiés depuis la Thaïlande, la Malaisie et Singapour. Dans les autres pays d'Asie du sud-est, diverses réglementations rendent l'envoi de fonds, y compris les mandats postaux familiaux, difficile. Un autre auteur d'origine chinoise, Wu Chun-hsi, avance d'autres chiffres qui comprennent des mandats en provenance d'Asie du sud-est, d'Amérique, d'Océanie : 60 millions de dollars en 1950, 45 millions en 1964 (Wu Chun-hsi, *idem*, p. 142). L'organe américain de la « Central Intelligence Agency » avança pour la même période.../

Ces quelques faits illustrent l'ambiguïté de la position de la R.P.C. sur la question des Chinois d'outre-mer. Celle-ci se construit suivant un double mouvement : l'affirmation de l'intégration des *Nan Yang* à leurs sociétés d'accueil et l'omission des clivages socio-économiques qui caractérisent leurs communautés. L'article du *Quotidien du Peuple*, reproduit ci-dessus, mettait à jour ces deux lignes de la politique de Pékin. Il affirmait d'une part le rôle positif des Chinois du Vietnam, rendu visible par leur participation aux combats contre la France et les États-Unis. Il omettait d'autre part de mentionner les possibles raisons du gouvernement de Hanoi d'expulser des *Hua Quiao*, à savoir sa difficulté à imposer une nouvelle ligne idéologique à la société du Vietnam sud et entre autres à un de ses groupes influents, la bourgeoisie financière et marchande chinoise. Le 28 mars 1978, deux mois avant la parution de l'article, le commerce fut nationalisé au Vietnam sud, une campagne lancée contre la corruption des cadres et le marché noir, suivie en mai d'un changement de monnaie et de l'unification monétaire du pays.

Acculée sous l'effet de ses propres difficultés à recourir aux capitaux *Nan Yang* pour financer une part de son développement, la R.P.C. tend à présenter la bourgeoisie chinoise d'outre-mer comme une fraction de la bourgeoisie nationale avec laquelle une collaboration est inscrite dans les textes depuis 1949, et à ne pas relever son rôle dans les économies d'Asie du sud-est. Niant la puissance de ce groupe économique, elle passe sous silence l'histoire de la formation des communautés *Nan Yang* et donne prise aux accusations d'expansionnisme qui sont lancées contre elle par les États-Unis et l'U.R.S.S.

Durant les années 1950, le gouvernement américain découvrit en Asie du sud-est, un jeu de dominos dont le maître était la R.P.C. Fut mise en avant l'image du traditionnel expansionnisme des États chinois dans la zone. Depuis deux millénaires, la Chine convoitait les Mers du sud, projet dont on pouvait constater la réalisation partielle par l'implantation de plus de dix millions d'individus d'ascendance chinoise dans ces territoires. Ces émigrés, les yeux tournés vers la mère-patrie, étaient prêts à faire basculer dans le camp communiste les nouvelles nations de la zone. Le mouvement insurrectionnel communiste, mené de 1948 à 1958 par des Chinois de Malaisie, ne fut pas étranger à l'émergence de cette image de la menace chinoise. L'absence significative de toute forme d'appui du gouvernement de Pékin aux communistes malais laisserait plutôt supposer que cette interprétation n'était qu'une forme de négation des conflits sociaux propres à ce pays. Les communautés chinoises furent présentées par les États-Unis comme des bases stratégiques servant l'inévitable expansion chinoise. Cette

/...les chiffres de 133 millions (1950) et de 62 millions (1964). La R.P.C. ne publia aucune estimation, celle-ci étant toujours fautive étant donnée l'entrée illégale de nombreux fonds. Mais le gouvernement de Pékin reconnut la baisse des envois et publia ces chiffres et les commentaires qui les accompagnaient en juillet 1957 (*Quotidien du Peuple*, 12 juillet 1957).

thèse américaine trouva son expression universitaire dans l'étude de Stephen Fitzgerald³¹. Selon cet auteur, la R.P.C. aurait nié le caractère ethnique et le rôle économique des *Nan Yang* afin de signifier deux faits : l'extériorité de ces derniers à la société chinoise de par leur appartenance aux sociétés locales et l'impossibilité subséquente d'une intervention politique de la Chine au travers des communautés. L'autre accusation à laquelle la R.P.C. doit faire face, est celle développée par l'U.R.S.S. depuis la fin des années 1960. Cette dernière affirme que la R.P.C. perpétue la puissance de la bourgeoisie financière chinoise et ralentit, sinon empêche ainsi, l'apparition d'un processus socialiste en Asie du sud-est. Pékin est taxé de protecteur officiel de « nationaux » anti-communistes, et un économiste soviétique commente³² « ce qui caractérise la bourgeoisie chinoise à l'étranger, c'est qu'elle bénéficie d'un appui financier de Pékin, et suscite, quand cela lui profite, la fuite des capitaux hors des pays où elle réside. Acceptant la protection de Pékin, elle tombe sous sa dépendance. Pékin cherche alors à la placer sous son contrôle politique en vue d'atteindre ses buts impérialistes dans la région... La collaboration de Pékin avec la bourgeoisie chinoise extérieure recèle une menace pour les États indépendants de l'Asie du sud-est ». Pour M. Andréev, « les *Nan Yang* se laisseraient duper par le discours nationaliste à coloration socialiste de Pékin et vivraient avec l'espoir de voir le capitalisme restauré en Chine ».

L'examen, bien que rapide, des investissements des Chinois d'outre-mer en R.P.C., nous a conduits à conclure à une relation de dépendance inverse. Lorsque la R.P.C. posa des conditions difficiles à l'envoi de fonds par les *Hua Quiao*, les investisseurs chinois d'Asie du sud-est ne tinrent aucun compte de son discours nationaliste. Lorsque la réglementation fut assouplie en 1954, le volume des transferts commença à croître. La motivation des *Nan Yang* était liée à la rentabilité des investissements que le gouvernement de Pékin dut leur concéder en raison de son manque de devises étrangères. De plus, l'ouverture de l'économie chinoise correspondit à une période de conflits politiques et militaires en Asie du sud-est, qui incitèrent les bourgeoisies *Nan Yang* à exporter leurs capitaux vers la R.P.C., Taiwan et Hong-Kong³³.

Les explications américaine et soviétique relèvent de la même vision : la R.P.C. détient un pouvoir colonial en Asie du sud-est. Les communautés chinoises le constituent et sont perçues tantôt comme des foyers de subversion communiste, tantôt comme des détonateurs au moyen desquels Pékin tente de faire accepter son chauvinisme de grande puissance et d'étendre

³¹ S. Fitzgerald, *China and the Overseas Chinese, a study of Pekin's changing policy, 1949-1970*, Cambridge University Press, 1972.

³² M. Andréev, *La bourgeoisie chinoise...*, *idem*, introduction.

³³ Selon Andréev, les pays d'Asie du sud-est auraient perdu durant les années 1950-70, à la suite du reflux du capital chinois, 3,5 milliards de dollars américains (*La bourgeoisie chinoise...*, *idem*, p. 55). Cette estimation paraît un peu exagérée mais demeure invérifiable devant l'absence d'autres sources.

sa sphère d'influence. Chacune de ces deux thèses se développa lors d'une période d'affrontement avec la R.P.C., les années 1950 pour les États-Unis, les années 1960 pour l'Union Soviétique. À l'observation, elles suivent la même logique, s'appuyant pour se construire sur l'inaliénable loyauté des *Nan Yang* à l'égard de leur mère-patrie. La catégorie raciale de ceux-ci, leur pratique de la langue chinoise, leurs coutumes, leurs formes d'association, la présence en leur sein d'institutions scolaires sont présentées comme autant de preuves de l'appartenance des émigrés à la société et à la culture chinoises continentales. Suivant cette logique réductionniste, l'ethnicité des Chinois d'Outre-Mer trouverait son origine dans la manifestation de traits culturels étrangers aux sociétés autochtones. Ethnicité et culture sont assimilées, aucun compte n'est tenu des conditions sociales qui transformèrent les immigrants en membres de groupes ethniques et leur émigration est imaginée comme un simple transfert de population. Les liens des *Nan Yang* avec la société chinoise du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle ne sont pas rattachés au contexte qui les fit apparaître et deviennent les facteurs explicatifs de l'ethnicité des Chinois d'Asie du sud-est. Il est alors aisé de comprendre comment les deux interprétations peuvent omettre le fait historique qui gênerait le plus un éventuel projet d'expansion de la R.P.C. en Asie du sud-est : l'antagonisme qui oppose les *Nan Yang* à la société chinoise actuelle. Une image certes un peu caricaturale de Maurice Freedman définit la situation de Pékin : « Loin d'être la Cinquième Colonne de la R.P.C., les Chinois d'outre-mer peuvent constituer une menace pour celle-ci; l'exemple le plus frappant est celui de Singapour. Si les Chinois de ce pays où ils sont démographiquement majoritaires, continuent à progresser dans leur organisation d'un état viable..., ils opposeront un défi aux doctrines de Mao »³⁴. Si la Chine se trouvait à intervenir en Asie du sud-est, ce ne serait pas en raison de l'allégeance des *Nan Yang* mais de ses projets de devenir une puissance internationale ou de se protéger de l'expansionnisme soviétique. C'est peut-être la menace de ce dernier³⁵ qui porte Pékin à nier son antagonisme avec la bourgeoisie *Nan Yang* et les communautés qu'elle domine. Le dévoiler signifierait mettre à jour des difficultés, sinon des échecs économiques, et révéler la vulnérabilité de la R.P.C.

³⁴ Maurice Freedman, *China facing South, Round Table*, Londres, 1972, p. 434-435. Il reprend, en la commentant ainsi, une idée de C.P. Fitzgerald dans son livre : *The Southern Expansion of the Chinese People*, Londres, Barrie and Jenkins, 1972, p. 209.

³⁵ La politique internationale de la R.P.C. est basée sur sa théorie des trois mondes : l'ensemble des nations est divisé en trois groupes; le premier comprend les deux super-puissances, l'impérialisme américain et le social-impérialisme soviétique; viennent ensuite les nations industrielles, Japon, Europe Occidentale, Canada, Israël, Afrique du sud, qui composent le second monde; le tiers-monde incluant la R.P.C. constitue le troisième monde. La R.P.C. semble vouloir affirmer que seule une coalition des États-Unis, des puissances industrielles et de la Chine peut réduire le danger politique actuel que représente l'expansionnisme soviétique.